



« Monsieur le curé, c'est vrai que vous allez nous quitter ? »



Edito

La nomination d'un prêtre dans une autre paroisse ou à une autre responsabilité est souvent source de nombreuses questions : « Monsieur le curé, vous n'étiez pas heureux avec nous ? Vous ne nous aimez plus ? »...

Vous le devinez, ce n'est pas en ces termes que se pose la question d'une nomination.

Notre évêque, avec son vicaire général (et cette année les deux vicaires généraux) et son conseil épiscopal est confronté à ce problème difficile : comment répondre le mieux possible aux besoins des paroisses, des services, des mouvements.

Un prêtre va avoir 75 ans, il a droit à avoir un ministère avec moins de responsabilités, un autre peut être malade et il faut adapter le ministère qui lui est confié, tel autre prêtre est dans cette paroisse depuis déjà de nombreuses et belles années, il peut être judicieux

de lui confier une autre responsabilité...

Pour nous, prêtres, partir d'une paroisse ou d'une responsabilité pour servir une nouvelle paroisse ou une nouvelle responsabilité, c'est toujours un déchirement, croyez-le.

Dans une chanson parlant d'Abraham, Noël Colombier avait ces paroles : « On dit que partir c'est mourir un peu, mais s'en aller pour chercher Dieu, c'est trouver la vie. »

Et c'est bien vrai. Laisser des personnes que nous aimons, avec qui nous avons bien collaboré, laisser la sécurité d'un lieu que nous connaissons bien, c'est mourir un peu.

Mais avoir l'opportunité de collaborer avec de nouvelles personnes, se lancer dans une nouvelle aventure, c'est aussi l'occasion de se renouveler, de toujours chercher Dieu de façon nouvelle. C'est trouver la vie !

Bon courage à ceux qui vont s'embarquer pour une nouvelle aventure !

Jean-Pierre Millet – vicaire général... pour quelques semaines encore avant...

Intentions de prières du Saint-Père

Mai

L'Église en Afrique, ferment d'unité

Pour qu'à travers l'engagement de ses membres l'Eglise en Afrique soit ferment d'unité entre les peuples, signe d'espérance pour ce continent.

Juin

Style de vie des prêtres

Pour les prêtres, qu'à travers la sobriété et l'humilité de leur vie, ils s'engagent dans une solidarité active avec les plus pauvres.



Collecte de l'Église

Bilan Denier 2018, perspectives 2019

“ L'Église catholique, c'est nous tous ! ”

“ Ne vous semble-t-il pas qu'à notre époque il y ait besoin d'un supplément de partage fraternel et d'amour ? Ne vous semble-t-il pas que nous ayons tous besoin d'un supplément de charité ? Pas de celle qui se contente d'une aide improvisée, dépourvue de toute implication, qui n'engage pas, mais d'une charité de partage, qui prend sur elle le malaise et la souffrance de notre frère. Quelle saveur prend la vie quand on se laisse inonder par l'amour de Dieu ! ” Pape François (« Debout les Jeunes »).

Les ressources financières de l'Église

En France et dans le diocèse de Moulins, l'Église catholique ne vit que de dons. Ces dons sont collectés de manière spécifique en fonction de leur destination.

Le Denier de l'Église catholique est affecté au traitement des prêtres, à leur couverture sociale, à leur formation ainsi qu'au traitement et à la formation des salariés en mission pastorale (aumôneries, pastorale de la santé, etc ...),

Les offrandes de messe versées lorsqu'une famille demande une messe à un prêtre, complètent le traitement des prêtres.

Le diocèse ne reçoit pas de subvention ni du Vatican, ni de l'État français.

Le diocèse de Moulins

Très concrètement, le Denier de l'Église catholique représente la première ressource financière du diocèse de Moulins.

Ce sont les dons des catholiques, destinés à assurer la vie matérielle des prêtres et la rémunération des laïcs en mission pastorale. Et ce don est essentiel, le diocèse de Moulins en a besoin pour poursuivre sa mission !

Comme partout, le nombre de donateurs au Denier de l'Église catholique diminue en premier lieu en raison d'une "érosion naturelle" (-337 donateurs en 2018, depuis deux ans 738) liée au décès des donateurs qui sont âgés, voire très âgés.

Cette érosion n'est pas compensée par de nouveaux donateurs, cette tradition de don à l'Église catholique n'a pas été suffisamment transmise.

L'enjeu consiste à la fidélisation de nouveaux donateurs à qui il est nécessaire de tenir un langage de sens, de vérité, adapté à tous.

Le diocèse de Moulins a enregistré toutefois 167 nouveaux donateurs en 2018, en deux ans 178 nouveaux donateurs.



Aujourd'hui, la collecte 2019

Les dons pour le Denier se sont élevés en 2018 à 933 328 € soit près de 23 % de nos recettes qui s'élève à 4 millions €. La collecte est en baisse depuis deux ans, en 2018 – 56 637 €, en 2017 – 25 891 € ce qui fait une baisse de 82 528 €. Cette baisse cumulée est inquiétante et déstabilisante pour prévoir des actions pastorales.

Pour pouvoir continuer sa mission d'Église, le diocèse de Moulins a besoin de collecter 1 050 000 €.

Aujourd'hui, la collecte est à 315 000 €, soit 30 % du montant à atteindre !

Nous avons besoin de vous ! Merci pour votre générosité, par votre don vous soutenez votre Église diocésaine !

XAVIER DE SOULTRAIT,
PILOTE MOTO,
6^{ÈME} DU DAKAR 2019,
DONATEUR AU DENIER
DE L'ÉGLISE.



**LANÇONS NOUS ENSEMBLE
DANS LA COURSE**
pour la collecte du Denier 2019



Homélie de la Messe Chrismale

Mardi 16 avril 2019

Cathédrale (Moulins)

« L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé annoncer la Bonne Nouvelle aux humbles, guérir ceux qui ont le cœur brisé, proclamer aux captifs leur délivrance, aux prisonniers leur libération, consoler ceux qui sont en deuil. »

Le prophète Isaïe présente ici la mission du Serviteur de Dieu, attendu, espéré par le peuple alors que celui-ci rentre d'exil et que tout est à reconstruire en terre d'Israël. Je vous invite à reconnaître en ce serviteur de Dieu le Christ lui-même, alors que nous venons de l'entendre s'approprier ces versets d'Isaïe dans la Synagogue de Nazareth, et à y reconnaître son Église, « cette Église qui est notre mère parce qu'elle nous a mis au monde dans le baptême. Chaque fois que nous baptisons un enfant, un jeune, un adulte, et que nous le consacrons par l'onction du Saint-Chrême, il devient enfant de l'Église, il entre dans l'Église. Et à partir de ce jour, comme une mère attentionnée, elle le fait grandir dans la foi et lui montre, avec la force de la Parole de Dieu, le chemin du salut, en le protégeant du mal. »¹ Annoncer une Bonne Nouvelle qui guérit, libère et console, c'est cela : montrer le chemin du salut et protéger du mal.

L'Église, notre mère, en ces temps d'épreuve, pleure, car elle n'a pas su protéger du mal... Elle pleure, comme avait pleuré Rachel sur ses enfants, déportés en Babylone : « Dans Rama, on entend une voix plaintive, des pleurs amers : Rachel pleure sur ses enfants, elle refuse tout réconfort, car ses enfants ont disparu. »² Elle pleure, comme avaient pleuré ces mères, alors qu'Hérode, roi d'Israël, faisait mettre à mort leurs fils premiers nés par peur que l'Enfant de Bethléem ne vienne lui voler sa couronne. Elle pleure, comme avait pleuré Marie, au pied de la Croix, accompagnant son fils en agonie. Des enfants de l'Église dont la mission était d'annoncer la Bonne Nouvelle qui guérit, libère et console, ont abusé de vies innocentes, profitant de leur jeune âge, de leurs faiblesses, de leurs fragilités. Ils les ont transformés en objet de plaisir, ils les ont souillés et brisés. Ils ont perverti Dieu, en prétendant agir en son nom. Retentisse dans ces douloureux événements que nous traversons, ce constat du Pape François dans sa lettre au Peuple de Dieu : « La douleur des victimes est une plainte qui monte vers le ciel, qui pénètre jusqu'à l'âme et qui, durant trop longtemps, a été

ignorée, silencieuse ou passée sous silence. Mais leur cri a été plus fort que toutes les mesures qui ont entendu le réprimer ou bien qui, en même temps, prétendaient le faire cesser en prenant des décisions qui en augmentaient la gravité. »³

Je le sais, frères et sœurs, certains d'entre vous me l'ont partagé, me l'ont même écrit, nous sommes nombreux à mêler nos larmes à celles de notre Mère-Église, à faire monter vers le Seigneur notre indignation, nos doutes, notre découragement. Avec vous, ce soir, je demande pardon pour tous ces actes abominables de quelques-uns, qui sont de la famille Église, et qui, en brisant des vies, ont perverti pour longtemps sa mission d'annoncer une Bonne Nouvelle qui guérit, libère et console. Avec mes frères-évêques, avec aussi l'engagement de chacun de vous, je redis que tout est mis en œuvre et que tout le sera pour lutter contre ce fléau et pour que notre Mère-Église répande en surabondance l'amour gratuit et miséricordieux de Celui qui lui a donné vie, le Christ notre frère.



Le Pape François, s'adressant aux jeunes dans la récente exhortation apostolique post-synodale « *Christus, vivit* »⁴, leur disait : « Souvenons-nous qu'on n'abandonne pas une Mère lorsqu'elle est blessée, mais on l'accompagne pour qu'elle trouve en elle toute sa force et sa capacité de toujours recommencer ! » et encore : « les prêtres qui commettent ces horribles crimes ne

constituent pas la majorité qui exerce un ministère fidèle et généreux. Je demande aux jeunes de se laisser stimuler par cette majorité. » C'est ce double appel, frères et sœurs, que je voudrais maintenant faire résonner.

« **On n'abandonne pas une mère quand elle est blessée...** » Qu'a donc de particulier cette messe chrismale ?

Elle rassemble le Peuple de Dieu qui est en Bourbonnais, dans la diversité de ses charismes et de ses vocations, autour de son évêque, qui en est le pasteur. En cette célébration si particulière, ce peuple de Dieu demande au Père, par le Fils, le don de son Esprit sur ces huiles, chargées précisément de guérir, de libérer et de donner le Salut à ceux qui en

¹ Catéchèse de pape François, 3 septembre 2014

² Jérémie 31, 15

³ Pape François, Lettre au Peuple de Dieu, 20 août 2018

⁴ Pape François, exhortation « *Christus vivit* », n° 100 et 101



Frères prêtres, je voulais terminer ce propos en me tournant vers vous. Notre sacerdoce a été sali, perverti. Nous souffrons du soupçon qui pèse sur nous, de l'opprobre jeté sur notre Mère-Église au service de laquelle nous nous sommes donnés corps et âme. A la fatigue de notre apostolat, aux exigences de notre choix de vie, s'ajoute maintenant, parfois, la méfiance. Vous êtes des hommes donnés, vous êtes des hommes livrés, certes imparfaits, marqués par le péché et les limites humaines mais je le sais, confiants en la miséricorde de Dieu et disponibles à ses appels. Ce soir, alors que vous allez renouveler les promesses de votre ordination, les diacres, les fidèles, les consacrés et moi, votre évêque, nous voulons vous assurer de notre confiance et de notre estime.

Le Seigneur vous a donné à notre Église diocésaine pour que vous la conduisiez sur les routes de l'Évangile, il est de la responsabilité de chaque baptisé de vous accompagner dans cette mission, afin que vous puissiez être de fidèles serviteurs des œuvres de Dieu, soucieux de faire de vos communautés des lieux où chacun est accueilli, écouté et associé à l'annonce de l'Évangile selon les dons que le Seigneur lui a donnés.

Il nous revient, fidèles-laïcs, consacrés, ministres ordonnés, de bâtir une « Église famille » ! Là est l'antidote contre le virus du cléricalisme qui conduit aux abus, quels qu'ils soient. Une « Église famille » qui vit d'un Évangile qui guérit, libère et console.

+ Laurent PERCEROU
Évêque de Moulins



seront marqués. Cette célébration signifie donc que chacun de nous se reconnaît enfant de cette Mère-Église et donc frère et sœur de toutes celles et ceux qui partagent la même foi. Cette Mère-Église n'est vivante, agissante, visible, que par notre communion qui prend sa source en Jésus-Christ, Lui l'Unique Pasteur qui nous conduit au Père. L'Église, c'est nous, et le péché de quelques-uns qui vient humilier tout le corps de l'Église, c'est à nous tous de le porter, de l'éradiquer et de faire en sorte que notre Mère-Église brille à nouveau de la pureté de l'Évangile. Et c'est avec espérance que nous devons nous engager car, sous ce fumier pestilentiel, l'Esprit agit ! Il agit au cœur de ces 18 catéchumènes qui, en notre diocèse, recevront les sacrements de l'initiation chrétienne dans la nuit de Pâques ; il a agi, le 24 mars dernier, quand 250 d'entre nous qui représentaient les forces vives de notre diocèse, se sont retrouvés pour réfléchir aux priorités missionnaires des prochaines années ; il agit quand des jeunes engagent un chemin de discernement vers le sacerdoce, quand des hommes, soutenus par leur épouse, se préparent à devenir diacres, quand tant et tant d'entre vous prennent au sérieux leur baptême pour que vivent nos communautés et que l'Évangile irrigue notre société grâce à vos divers engagements. Et rien ne peut tuer l'Esprit de Dieu, rien ne peut l'arrêter... Nous devons entendre pour nous-même ce que Jésus disait à Pierre : « *Et moi, je te le déclare : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et la puissance de la mort n'aura pas de force contre elle.* »⁵

⁵ Matthieu 16, 18



Photos article : Romain Angiolini

Nominations du 24 avril 2019

Par Monseigneur Laurent Percerou

Vous trouverez ci-dessous les nominations des ministres ordonnés pour la rentrée pastorale 2019. D'autres suivront avant la dispersion de l'été.

Je remercie les prêtres, ainsi que Monsieur Pierre Guillerot, diacre, qui se sont rendus disponibles pour une nouvelle mission. C'est, pour un évêque, une vraie joie que de pouvoir compter sur l'esprit de service de ses premiers collaborateurs. Je reçois cette disponibilité comme un appel à être moi-même totalement donné pour l'Église que le Seigneur m'a confiée.

Doyenné de Montluçon

- Monsieur l'abbé **Yvain RIBOULET** est nommé curé de la paroisse du Bon Pasteur pour une durée de 6 ans, renouvelable.
- Monsieur **Pierre GUILLEROT**, diacre, est nommé au service de la paroisse du Bon Pasteur pour une durée de 3 ans, renouvelable.
- Monsieur l'abbé **Karabet HARUTYUNYAN** est nommé curé de la paroisse St Mayeul de Tronçais pour une durée de 6 ans, renouvelable.

Une équipe sacerdotale est nommée pour la prise en charge des paroisses de la Trinité et de Sainte Marie. Elle est composée de :

- Monsieur l'abbé **Jean-Pierre MILLET**, nommé curé pour une durée de 6 ans, renouvelable. Il conserve sa charge de délégué diocésain à la Vie Consacrée et d'aumônier diocésain de l'ACF (Action Catholique des Femmes).
- Monsieur l'abbé **Firmin ILOUHA**, prêtre du diocèse de Dolisie (Congo-Brazzaville), avec l'accord de son évêque, nommé vicaire pour la durée du contrat « fidei donum » soit 3 ans, renouvelable.
- Monsieur l'abbé **Théodore MENDY**, prêtre du diocèse de Dakar (Sénégal). Il participera à la vie de l'équipe sacerdotale (rencontres de travail, temps de partage et de prière, vie fraternelle...). Sous l'autorité du curé, il assurera les services qui lui seront demandés sur les paroisses de la Trinité et de Sainte Marie, ainsi que sur les paroisses du doyenné. Il conserve ses charges de responsable de la pastorale des jeunes pour l'agglomération de Montluçon et de prêtre-accompagnateur de l'aumônerie de l'hôpital de Montluçon. Cette nomination est pour la durée de son contrat « fidei donum » soit jusqu'au 31 août 2020, renouvelable 3 ans.

Doyenné de Moulins

- Monsieur l'abbé **Jean-PaulCHANTELOT** est nommé curé de la paroisse Sainte-Marie-Mère-de-Dieu, pour une durée de 6 ans, renouvelable. Il conserve ses charges de délégué diocésain pour les relations avec le Judaïsme et avec les Musulmans, de conseiller spirituel du CLER, de prêtre-référent du MCR et d'aumônier diocésain du Mouvement des Chrétiens dans l'Enseignement Public.
- Monsieur l'abbé **André PILLARD** qui, avec ses 75 ans, entre dans une nouvelle étape de son ministère, est nommé au service des paroisses Notre Dame du Bourbonnais et St-Pierre-St-Paul. Il sera référent de la célébration de la messe en forme extraordinaire de l'unique rite romain à Moulins, dont il assurera le service en alternance avec le chanoine Côme Montjean.

Doyenné Rural

- Monsieur l'abbé **Benoît de MASGONTIER** est nommé curé de la paroisse Notre Dame de l'Alliance pour une durée de 6 ans, renouvelable. Il fera équipe avec le père **Firmin MOLA MBALO** (lazariste, c.m), vicaire, et avec monsieur l'abbé **Delphin RANDRIANDRINA**, coopérateur. Monsieur l'abbé de MASGONTIER est déchargé de sa mission de prêtre-accompagnateur de la pastorale diocésaine des jeunes. Il est renouvelé dans sa mission de prêtre-accompagnateur de l'École de Prière Jeunes « Alegria », pour une durée de 3 ans, renouvelable.
- Monsieur l'abbé **Yves MATHONAT**, en accord avec la communauté de l'Emmanuel, est nommé curé de la paroisse Saint Léger-Sainte Procule pour une durée de 6 ans, renouvelable. L'équipe d'Animation Paroissiale continue sa mission jusqu'au terme de son mandat, soit le 31 août 2020.

Je tiens à remercier monsieur l'abbé Daniel MOULINET pour ces 6 années données à la paroisse St-Léger-Ste-Procule, ainsi que l'Équipe d'Animation Paroissiale coordonnée par Madame Michèle JAFFUEL. Monsieur l'abbé Daniel MOULINET, prêtre modérateur, n'était présent que le week-end en raison de ses autres charges (Enseignant-chercheur à l'Institut Catholique de Lyon et au séminaire d'Issy les Moulineaux, aumônier national du Mouvement des Chrétiens dans l'Enseignement Public, archiviste et bibliothécaire diocésain, membre du comité diocésain du diaconat permanent où il est chargé plus particulièrement de l'accompagnement de la formation intellectuelle des cheminants vers le diaconat, ...) Mais il a su conduire la communauté paroissiale sur les chemins de l'Évangile, en lien étroit et confiant avec l'E.A.P.

Les membres de l'Équipe d'Animation Paroissiale, diacre et fidèles-laïcs, ont pris au sérieux leur vocation baptismale et ils se sont donnés généreusement pour qu'en l'absence de pasteur durant la semaine, la paroisse soit fidèle à sa mission. L'Église est belle quand fidèles-laïcs et ministres ordonnés collaborent ensemble pour l'annonce de l'Évangile.

Autres nominations

- Monsieur l'abbé **Gilbert LÉPÉE**, à l'appel de la Communauté de l'Emmanuel dont il est membre, et avec mon accord, rejoint l'équipe sacerdotale de la paroisse St-Just de Bretennière à Chalon-sur-Saône, confiée par l'évêque d'Autun à la Communauté de l'Emmanuel, pour une durée de 6 ans. Une évaluation sera faite à mi-mandat.

Monsieur l'abbé Gilbert LÉPÉE a répondu favorablement à l'appel de la Communauté de l'Emmanuel, afin de pouvoir vivre une expérience de vie communautaire entre prêtres de l'Emmanuel, au service d'une paroisse, ce qui ne pouvait lui être proposé dans notre diocèse. Je le remercie de toutes ces années de ministère données à notre Église. Il demeure lié par son incardination au diocèse de Moulins dans lequel, il le sait, il sera toujours accueilli avec joie comme un frère et un ami (récollecion des prêtres, grands événements diocésains, journée du mardi saint et messe chrismale...)

- Le père **François HISS** (lazariste, c.m.), dès aujourd'hui, avec l'accord de son supérieur, est nommé chapelain de la communauté des bénédictines de l'abbaye de Chantelle jusqu'au 31 août 2020. Cette nomination est renouvelable.

À Moulins, le 24 avril 2019
+ Laurent PERCEROU
Evêque de Moulins

À la prière de l'Église

Adieu Jean Allary

En 1987, à l'occasion des fêtes du trentième anniversaire de l'Association Saint Ambroise - Église qui Chante, Jean Vilnet, évêque de Lille et président de la conférence des évêques de France de 1981 à 1987, écrivait « Pourquoi chante-t-elle l'Église ? Pour qui chante-t-elle ? Ses Alléluias sont des chants de noces : l'Époux reçoit son Épouse ... et ceux qui font chanter l'Église conduisent à la prière de demande, de conversion d'action de grâce la communauté des croyants »

Jean Allary était un artisan de cette Église qui chante, de cette Église qui fait chanter le Peuple de Dieu. Par son accueil, sa compétence, son sourire, son humour, ses appels à se mettre en route avec d'autres, il a permis à des hommes et des femmes, des enfants et des jeunes d'être des croyants heureux de chanter et de rendre grâce au cœur de ce monde. Il aimait passionnément rencontrer les uns et les autres, faire un bout de chemin avec chacun avec douceur et patience, dans le respect de la vocation de chacun.

Son sens de l'Église et de la mission de celle-ci l'ont toujours poussé à appeler des hommes et des femmes

de tous âges et de tous milieux, à participer activement à cette mission, tant dans la catéchèse que dans la liturgie. Il appelait et suivait chacun pour qu'il réponde le mieux possible à la mission qui lui était confiée. Il était profondément convaincu que la formation était primordiale, la bonne volonté de chacun fort utile n'était pas suffisante. Il savait où frapper pour trouver les bons services qui aideraient les appelés à bien remplir leur mission ecclésiale !

Il gardait aussi un œil critique mais toujours bienveillant face aux changements et aux innovations, aux créations musicales en particulier. Il aimait à dire « ce n'est pas parce que ça plaît que c'est bon pour la foi des baptisés », il soulignait souvent l'importance de prendre le temps de regarder et d'analyser un texte avant de le mettre au répertoire de sa chorale. Que ce que ce texte me dit de Dieu, de Jésus Christ, de l'Esprit, de l'Église ? Nous permettra-t-il de grandir dans la foi et de célébrer l'amour de Dieu en vérité ?

Il lui arrivait d'émettre quelques réserves bien justifiées parfois, sur certaines propositions, ou créations. Il appelait alors au discernement et à se mettre au travail avec d'autres pour rechercher ce qu'il y a de meilleur. Puisse-nous avoir comme Jean Allary cette rigueur et le souci permanent du travail bien fait ainsi que le sens du service.

Merci Jean et avec toi, soyons l'Église qui chante aujourd'hui pour ton entrée dans la maison du Père !

Mars 2019.

Pierre Cardon président de l'Association
Saint Ambroise
Église qui chante

Election de Soeur Raphaëlle

Soeur Raphaëlle, a été élue prieure du Carmel de Moulins pour un mandat de 3 ans le 12 mars 2019, sous la présidence de notre évêque monseigneur Percerou, à la suite de Soeur Maggy, à laquelle les soeurs sont très reconnaissantes de ce service.

Election de Frère François-Xavier Cazali



Le 7 mai 2019 à Saint Jodard (42), le Chapitre général des Frères de Saint-Jean, en présence de Mgr Benoît Rivière, évêque d'Autun et Ordinaire de la Communauté, a élu frère François-Xavier Cazali Prieur général.

Pèlerinage de Souvigny Retour sur l'évènement

Près de 1700 pèlerins se sont retrouvés dimanche 5 mai pour cette journée annuelle de pèlerinage à Souvigny.

Au départ de Coulandon, après un temps de chant animé par les Apprentis d'Auteuil, de nombreuses familles (environ 500 personnes) ont effectué la marche de 8 kms jusqu'à la ville sanctuaire.

Une cinquantaine de pèlerins ont quant à eux bravé le froid et effectué dès le vendredi 3 mai les 66 kms séparant Montluçon de Souvigny, parmi eux, de nombreux scouts et jeunes. Ce pèlerinage, placé sous le signe de la jeunesse et de l'espoir, s'était d'ailleurs ouvert samedi 4 mai au soir par une veillée à la Prieurale de Souvigny qui a réuni près de





400 personnes. Les jeunes et les éducateurs des apprentis d'Auteuil, spécialement venus pour l'évènement, ont chanté la joie, la paix et la fraternité ; et ont délivré également des témoignages forts.

Après les temps de marche, dimanche, les pèlerins ont rejoint en procession la priurale, derrière notre évêque, Mgr Laurent Percerou ; Mgr François Kalist, Archevêque de Clermont et Mgr Luc Crépy, évêque du Puy.

L'après-midi a été ponctuée de temps de chants, de prière, et de témoignages. Quelques jeunes venus témoigner lors de la table ronde ont abordé le thème de la paix, et l'importance, en tant que jeunes, d'être des artisans et des bâtisseurs de paix aujourd'hui.

Une célébration eucharistique a été présidée par Mgr François Kalist autour des reliques des Saints Abbés Mayeul & Odilon, pour clôturer cette belle journée.

Rendez-vous le 1er week-end de mai 2020 pour la prochaine édition de ce pèlerinage de la Paix.





Quêtes impérées



■ **30 mai / Ascension** : pour les Facultés catholiques

Prochains pèlerinages

■ Pèlerinage des pères de Famille

Les 28, 29 et 30 juin 2019 à Souvigny

■ Pèlerinage en TERRE SAINTE

du 21 Juillet au 1^{er} Août 2019

Plus d'informations sur l'agenda du site du diocèse

Contact : Père Yves Molin yves.molin@gmail.com
07 81 94 94 06

■ Pèlerinages à LOURDES :

→ **Pèlerinage Franciscain**, du 27 au 31 mai 2019

Tel : B. Coulomb / 06 08 31 15 81

→ **Pèlerinage diocésain**, du 29 juillet au 3 août 2019

Tel : V. Goineau / 06 72 59 71 56

→ **Lourdes Cancer Espérance**, du 17 au 21 sept 2019

Tel : E. Berthon / 04 70 47 13 03

→ **Pèlerinage du Rosaire**, du 1^{er} au 6 octobre 2019

Tel : B. Dechiron / 04 70 51 81 71

■ Pèlerinage des mères de Famille

Les 5 et 6 octobre 2019 - lieu précisé ultérieurement

■ Pèlerinage de la Paix - SOUVIGNY

Tous les ans, le 1^{er} week-end de mai !

Les 2 & 3 Mai 2020

► tous les pèlerinages sur le site du diocèse :

www.catholique-moulins.fr/service-diocesains/les-pelerinages

Prochainement !

■ **Trois jours pour Dieu en immersion monastique**, du 08/05 au 09/05, soeurs de Chantelle

■ **Formation Pastorale de la Santé**, le 09/05, Montluçon

■ **Jour de l'orgue**, les 11/05 et 12/05, Vichy. Par «Orgue et Musique Sacrée»

■ **Messe des jeunes**, le 12/05 à 18h, Vichy

■ **Journée des équipes du Rosaire**, le 16/05 (information auprès des équipes du Rosaire)

■ **Rencontre aumônerie des Lycéens de Moulins Accueil des 3^{ème}**, le 17/05 de 19h30 à 22h

■ **Pastorale des funérailles**, le 20/05 à 14h, Saint-Pourçain-sur-Sioule

■ **Mardi spi**, le 21/05 à 9h, Souvigny

■ **Concert d'orgue**, le 25/05 à 20h30, Souvigny

■ **Pèlerinage Franciscain à Lourdes**, du 27/05 au 31/05

■ **Exposition Garik Harutyunyan**, du 01/06 au 17/06, Vichy

■ **Procession des reliques à Chantelle**, le 02/06. Par les amis de Saint-Jacques-en-Bourbonnais. Messe à 10h suivie d'une procession des reliques et vin d'honneur

■ **Pastorale des funérailles**, le 03/06 à 10h, Saint-Pourçain-sur-Sioule. Formation 3^{ème} année

■ **Formation Pastorale de la Santé**, le 06/06 à 14h30, Presbytère de Saint-Joseph des Thermes à Cusset

■ **Scen'Epi**, le 08/06 à Souvigny

■ **Confirmation d'adultes**, le 09/06 à 10h30, Montluçon

■ **Messe des jeunes**, le 09/06 à 18h, Vichy

■ **Rencontre de la Mission Universelle**, 13/06, 9h, maison diocésaine Saint-Paul

■ **Relais Lumière & Espérance**, le 15/06 à 14h30, Maison diocésaine Saint-Paul

■ **Mardi spi**, le 18/06 à 9h, Souvigny

■ **Messe des prêtres jubilaires**, le 20/06 à 10h30, Saint-Germain-des-Fossés

■ **Messe pour les vocations**, le 30/06 à 16h, cathédrale

► informations plus détaillées sur le site du diocèse :
www.catholique-moulins.fr